
Présidence : Liechtenstein**708^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : Mercredi 6 février 2013

Ouverture : 10 h 05
Clôture : 11 h 40

2. Présidente : Ambassadrice M.-P. Kothbauer

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposé sur la nouvelle doctrine militaire et la nouvelle stratégie de sécurité nationale de l'Ukraine, par M. Volodymyr Omelianchuk, Chef du Département de la sécurité militaire, Conseil de sécurité nationale et de défense (Kiev), et par M. Andrii Yermolaiev, Directeur de l'Institut national des études stratégiques (Kiev) :
Présidente, M. A. Yermolaiev (FSC.DEL/14/13 OSCE+), M. V. Omelianchuk (FSC.DEL/13/13 OSCE+), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/16/13), Fédération de Russie, Turquie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Non-respect des engagements et des obligations dans la dimension politico-militaire :
Fédération de Russie (annexe 1), Irlande-Union européenne, États-Unis d'Amérique, Saint-Marin, Royaume-Uni, Espagne, Moldavie, Suisse

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Contribution financière au Programme de coopération intégrée concernant les risques liés aux explosifs, mené au Tadjikistan* : États-Unis d'Amérique (annexe 2), Présidente
- b) *Annonce sur les cours de formation du Partenariat pour la paix 2013, devant se tenir à Ankara* : Turquie
- c) *Distribution du calendrier de mise en œuvre du Centre de prévention des conflits pour 2013 (FSC.GAL/8/13 Restr.)* : Représentant du Centre de prévention des conflits
- d) *Activités d'entraînement militaire de la marine entreprises récemment et prévues en Fédération de Russie* : Fédération de Russie (annexe 3), États-Unis d'Amérique
- e) *Questions de protocole* : Suisse, France

4. Prochaine séance :

Mercredi 13 février 2013 à 10 heures, Neuer Saal

708^e séance plénière

Journal n° 714 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Madame la Présidente,

Tout au long de l'année dernière, il a été beaucoup question dans cette salle de l'importance de la mise en œuvre des engagements. Il y a peu, l'Union européenne et ses membres, ainsi que quelques États qui les appuyaient, ont déclaré fermement qu'ils n'acceptaient pas une érosion de l'application des engagements existants et insistaient pour qu'ils soient renforcés davantage.

Aujourd'hui, un mois avant la Réunion annuelle d'évaluation de l'application (RAEA), il est temps de porter son attention sur cette question vraiment importante. Voyons, par exemple, comment les auteurs de la déclaration susmentionnée, qui se montrent si stricts lorsqu'il s'agit des autres, appliquent leurs propres engagements. Prenons comme base de notre analyse une source fiable et impartiale, à savoir le résumé annuel du CPC sur les informations échangées en 2012 concernant les MDCS (FSC.GAL/3/13 du 18 janvier 2013).

Nous ne pouvons qu'être alarmés par le fait que les problèmes que nous avons évoqués dès le 15 février 2012 persistent dans une large mesure. Ces cinq ou six dernières années, au moins 107 cas de non-respect, par 19 des coauteurs de la déclaration, de leurs engagements concernant les informations sur des questions telles que la planification de la défense, les budgets de défense et les transferts d'armes classiques ont été recensés. C'est presque autant que l'année dernière. Qui plus est, dans le cas de huit États seulement, ces violations semblent s'être produites accidentellement et, dans les autres cas, deux violations de ce type ou plus ont été recensées.

Mais peut-être ces violations appartiennent-elles uniquement à un passé plus ou moins lointain et la situation s'est-elle normalisée entre-temps ? Malheureusement, ce n'est pas le cas. Nous sommes déjà en février 2013 et 12 des États coauteurs de la déclaration ne se sont pas encore acquittés de leurs arriérés pour l'année dernière. Il y a six mois, le 18 juillet 2012, nous ne souhaitons pas citer des noms mais, aujourd'hui, la situation nous-y contraint. Quels sont les États concernés et pourquoi n'ont-ils pas respecté leurs engagements en 2012 ?

La Belgique, pour la sixième fois au moins, n'a pas répondu au questionnaire sur sa politique concernant l'exportation d'armes classiques.

Il en va de même pour ce qui est de la Bosnie-Herzégovine (il est vrai, pour la cinquième fois « seulement » durant ces dernières années).

La Bulgarie n'a fourni aucune donnée concernant son budget de défense ou la planification de sa défense.

C'est également le cas de la Géorgie (et ce, incidemment, pour la troisième fois au moins ces dernières années).

L'Islande n'a pas fourni d'informations concernant les armes légères et de petit calibre (ALPC).

L'Italie n'a pas répondu au questionnaire sur sa politique concernant l'exportation d'armes classiques (pour la cinquième fois au cours de ces dernières années) ni fourni de données relatives à ses transferts d'armes classiques (je rappellerai que ce pays est un acteur important sur le marché mondial des armes). En outre, elle n'a pas répondu au questionnaire sur les mines terrestres antipersonnel.

La Moldavie s'est abstenue, pour la troisième fois de suite, de répondre au questionnaire sur sa politique concernant l'exportation d'armes classiques. Elle a répondu au questionnaire sur le Code de conduite en utilisant l'ancien format.

Le Monténégro n'a fourni aucune information concernant les ALPC.

Le Portugal a répondu au questionnaire sur le Code de conduite en se servant de l'ancien format.

Saint-Marin n'a fourni aucune information concernant les ALPC.

La Slovaquie n'a pas répondu au questionnaire sur sa politique concernant l'exportation d'armes classiques (pour la cinquième fois au cours de ces dernières années) ni fourni aucune donnée sur les transferts d'armes classiques. Elle n'a par ailleurs pas fourni d'informations sur les ALPC.

La Macédoine n'a fourni aucune donnée concernant son budget de défense (pour la deuxième fois de suite) ou la planification de sa défense (pour la quatrième fois de suite).

Au total, pour la seule année dernière, 20 cas de non-respect ou de respect insuffisant des engagements ont été recensés. En même temps, nous n'avons pas fait preuve d'une très grande sévérité dans notre évaluation et n'avons pas, par exemple, pris en considération les cas dans lesquels les informations relatives aux ALPC n'ont pas été fournies dans leur intégralité.

Comprenons-nous correctement que nos distingués collègues de l'Union européenne avaient également ces lacunes et ces omissions à l'esprit lorsqu'ils ont évoqué « une érosion de la mise en œuvre des engagements actuels dans la dimension politico-militaire » ? Si tel est le cas, nous sommes pleinement d'accord avec eux et pouvons seulement ajouter qu'il serait probablement préférable de rectifier la situation avant d'insister pour relever encore la

barre en ce qui concerne les engagements, comme ce fut le cas lors de la Réunion du Conseil ministériel à Dublin, où c'était précisément cette approche du « tout ou rien » qui a empêché l'adoption d'une décision équilibrée. Je rappellerai à cet égard que, dès juillet de l'année dernière, notre délégation avait averti que : « la non-mise en œuvre appropriée, par les États participants de l'OSCE, de leurs engagements dans le cadre de la dimension politico-militaire de l'Organisation... pourrait susciter des questions quant à la nécessité de les développer plus avant ».

Nous n'allons pas essayer d'imiter nos distingués collègues en suggérant qu'ils réexaminent soigneusement leur position. Il s'avérerait probablement plus productif de nous concentrer sur des efforts concrets visant à régler les arriérés existants. Nous ne doutons pas que les États participants concernés informeront régulièrement le Forum à cet égard, comme notre délégation l'a fait l'année dernière.

Je vous prierais également, Madame la Présidente, ainsi que vos collègues au sein de la Troïka du FCS, de recourir plus activement à la procédure de rappel concernant les engagements non réglés et d'informer régulièrement le Forum des résultats de ce travail.

La situation actuelle nous incite également à examiner s'il ne serait pas judicieux de revenir, dans le futur, à l'ordre du jour précédent de la RAEA qui comportait des points relatifs non seulement à l'application du Document de Vienne, mais également d'autres engagements politico-militaires.

Je vous remercie, Madame la Présidente, et vous demanderais de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/714
6 February 2013
Annex 2

FRENCH
Original: ENGLISH

708^e séance plénière

Journal n° 714 du FCS, point 3 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur d'annoncer que le Gouvernement des États-Unis a fait don d'un montant de 200 000 dollars É.-U. au projet extrabudgétaire mené par l'OSCE au Tadjikistan dans le cadre du Programme de coopération intégrée concernant les risques liés aux explosifs. L'objectif général de ce programme est d'améliorer la situation en la matière, y compris en neutralisant les explosifs et munitions et en luttant contre les engins explosifs improvisés et leur prolifération dans les États participants de l'OSCE d'Asie centrale.

Je vous remercie, Madame la Présidente, et vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

708^e séance plénière

Journal n° 714 du FCS, point 3 d) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Madame la Présidente,

Conformément à la pratique établie et en signe de bonne volonté, notre délégation considère nécessaire d'informer nos distingués collègues, sur la base de documents émanant du Ministère de la défense de la Fédération de Russie, des exercices d'entraînement au combat effectués récemment par les forces armées de la Fédération de Russie et qui ne relèvent pas des dispositions du Document de Vienne. Il se trouve que toutes les informations que nous communiquons aujourd'hui concernent les activités de la marine de la Fédération de Russie. Nos partenaires n'y verront sans doute pas d'objection, d'autant plus que ce type d'informations a déjà été présenté dans cette salle (la dernière fois, la délégation de la Norvège avait rendu compte d'exercices navals).

Premièrement, au cours de la période allant du 19 au 29 janvier, un exercice du groupe interflottes de la marine russe s'est déroulé dans les eaux des mers Noire et Méditerranée sous le commandement de l'état-major général des forces armées de la Fédération de Russie.

Des navires des mers Noire, Baltique et du Nord, dont le croiseur lance-missiles «Moskva», le grand navire anti-sous-marins « Severomorsk », les patrouilleurs « Smetliviy » et « Yaroslav Mudriy », les grands bâtiments de débarquement « Saratov », « Azov », « Kaliningrad » et « Alexander Shabalin », des sous-marins, des navires spéciaux et des navires ravitailleurs, ainsi que des forces de l'aviation à long rayon d'action, le 4^e commandement de l'Armée de l'air et de défense aérospatiale russe, et des unités de fusillers marins et des forces spéciales, ont participé au plus grand exercice naval réalisé ces dernières années.

L'objectif principal de l'exercice était d'évaluer l'état de préparation des organes de commandement militaire et des forces navales pour s'acquitter comme prévu de leurs missions dans une zone maritime en haute mer.

Au cours de l'exercice, les bâtiments de guerre, navires spéciaux et navires ravitailleurs ont parcouru plus de 21 000 miles nautiques, avec des visites officielles dans les ports d'un certain nombre de pays. Ils ont réalisé plus de 33 exercices de combat et

29 exercices de tirs réels au moyen de missiles, pièces d'artillerie et armes anti-sous-marins. En particulier, des batailles navales ont été menées contre des navires de surface ennemis simulés impliquant l'utilisation pratique d'armements embarqués, des attaques simulées par armes aéroportées sur des engins rapides à basse altitude ont été repoussées, des exercices d'entraînement à la détection sous-marine, à la destruction de mines flottantes, aux manœuvres conjointes et aux télécommunications ont été effectués et les participants se sont également entraînés à escorter un convoi de navires, à libérer un navire capturé par des pirates, à repousser une attaque simulée de groupes terroristes et à transférer des produits humanitaires d'un navire à un autre alors que ceux-ci étaient en mouvement.

Un nouveau système de commandement de groupe interflottes a été testé avec succès. Le principal organe de commandement était l'état-major général des forces armées de la Fédération de Russie, qui a dirigé les opérations des navires en temps réel avec l'aide d'un système de commandement sécurisé et automatisé de pointe. Les instruments de commandement ont fonctionné de manière continue et fiable, permettant d'échanger des informations y compris en cas d'important brouillage électronique.

L'exercice étant maintenant terminé, les détachements de navires des mers Baltiques et Noire rentrent dans leurs bases, tandis que le détachement de la mer du Nord entreprend une mission de protection du transport maritime civil dans le golfe d'Aden et le long de la côte de la Corne de l'Afrique.

Selon l'état-major général des forces armées de la Fédération de Russie, dans l'ensemble les objectifs de l'exercice ont été atteints et les missions ont été accomplies de manière satisfaisante. Il est prévu de mener régulièrement des exercices similaires dans différentes régions du monde.

Deuxièmement, en 2012 le nombre de voyages dans la zone océanique et la zone maritime en haute mer effectués par des bâtiments de guerre ou autres navires de la flotte de la mer Noire a augmenté. Alors qu'en 2011 les navires de la flotte ont parcouru au total environ 261 000 miles nautiques, dont près de 90 000 en zone maritime en haute mer, ces chiffres étaient de 290 000 et 102 000 miles nautiques respectivement en 2012. Les forces de la flotte de la mer Noire mènent actuellement des opérations en mer Méditerranée sur une base permanente et ont parcouru plus de 30 000 miles nautiques au cours des trois premières semaines de l'année seulement.

Conformément au plan international de coopération militaire pour 2013, les équipages des navires et bâtiments de la flotte de la mer Noire participeront à un certain nombre d'exercices internationaux et d'exercices navals représentatifs dans les ports de pays méditerranéens. Au cours des activités que le Groupe de coopération navale de la mer Noire (BLACKSEAFOR) prévoit de mener en avril et août, la Fédération de Russie sera représentée par le grand bâtiment de débarquement « Novocherkassk ». L'exercice naval bilatéral russo-ukrainien « Fairway of Peace 2013 » s'effectuera sous commandement russe en avril et mai à Sébastopol. Le voyage d'un grand bâtiment de débarquement en mer Méditerranée est prévu pour octobre, avec des escales au Monténégro et en Grèce. En novembre, un navire de la flotte de la mer Noire participera à l'exercice russo-italien « Ionex 2013 », qui a lieu chaque année au large de l'Italie. Il participera également à plusieurs exercices prévus en mer Méditerranée.

Troisièmement, un exercice de lutte contre le terrorisme a été réalisé à Astrakhan à la base du bataillon de la marine et des forces navales de la flottille de la Caspienne, impliquant environ 300 militaires et jusqu'à 10 pièces d'armement et d'équipement militaire et près de 15 navires de surface et de ravitaillement.

Selon le scénario, les attaquants, après avoir étudié les itinéraires d'approche vers les installations militaires, se sont emparés d'un véhicule appartenant à une unité des troupes et ont tenté d'en faire usage pour entrer de force dans le complexe militaire. L'équipe tactique de fusillers marins de la compagnie en a été alertée, a réprimé l'attaque du groupe terroriste simulé et éliminé les attaquants. Au cours de l'exercice qui consistait à se défendre contre le sabotage sous-marin de la base, les commandants des navires ont supervisé les opérations des services de garde et des équipages des navires après avoir été prévenus de la menace d'une attaque terroriste par un signal d'alerte.

À peu près au même moment, quelque 500 fusillers marins de la flottille de la Caspienne ont réalisé des exercices de tirs réels à l'aide de leurs armes ordinaires sur les terrains d'entraînement d'Adanak au Daguestan et de Peski Artilleriskie dans l'Oblast d'Astrakhan. Cet exercice sur le terrain vise à former les militaires en vue d'activités conjointes entre unités et s'achèvera par un exercice tactique au niveau des bataillons.

Je vous remercie, Madame la Présidente, et vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.